



Prévessin-Moëns

Cosmopolite, dynamique & verte

AVIS D'ATTRIBUTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

COMMUNE DE PREVESSIN-MOENS

Mme Aurélie CHARILLON - Maire

27 CHEMIN DE L'ÉGLISE - 01280 PREVESSIN-MOENS

Tél : 04 50 40 51 09 - Fax : 04 50 40 42 51

Objet DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION ET A LA GESTION DES TROIS ACCUEILS DE LOISIRS ET DE L'ESPACE JEUNES DE LA COMMUNE DE PREVESSIN-MOËNS
Services

Procédure Avis de concession

Code CPV principal 85312110 - Services de crèches et garderies d'enfants

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Procédures de recours Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lyon

184, rue Duguesclin - 69433 Lyon - Cedex 03

Tél : 0478141010 - Fax : 0478141065

greffe.ta-lyon@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avec la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

ATTRIBUTION

Valeur totale du marché (hors TVA) – Valeur : **4280335 €**

Date de signature de la convention par l'autorité délégante : 21/12/21

Nombre d'offres reçues : 2

Montant HT : **4 280 335,00 €** n° : 2022DSP

ALFA3A - 14 rue Aguétant 01500 Ambérieu-en-Bugey

(montant prévisionnel de l'ensemble des sommes à percevoir par le délégataire, qu'elles soient liées ou non au résultat de l'exploitation du service, et quelle que soit leur origine)

Le concessionnaire est une PME : NON